

VENTE-CONSEIL
5321 - DEP - 900 h
FRAIS DE FORMATION 2023-2024

I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	3,00 \$
2 - Relations professionnelles	5,00 \$
3 - Comportements de la clientèle	7,00 \$
4 - Service à la clientèle	5,00 \$
5 - Vente	15,00 \$
6 - Transactions liées à la vente	19,00 \$
7 - Organisation du temps	7,00 \$
8 - Recherche d'emploi	12,00 \$
9 - Initiation au métier	2,50 \$
10 - Lois et règlements	11,75 \$
11 - Service après-vente	7,00 \$
12 - Langue seconde	8,00 \$
13 - Produits et services	13,00 \$
14 - Approvisionnement	11,00 \$
15 - Présentation visuelle	5,00 \$
16 - Marketing de la vente	20,00 \$
17 - Intégration au travail	10,50 \$
Clé USB et cordon promotionnel	
Sous-total	161,75 \$

II. Frais administratifs

Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com	8,80 \$
Sous-total	8,80 \$

TOTAL: Montant à payer au centre

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

170,55 \$

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

4 stylos à encre bleue	}	35,00 \$
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		
1 étui à crayon, facultatif		
1 surligneur vert et 1 surligneur jaune		
1 ruban correcteur		
1 calepin de notes format de poche		
1 clé USB (16 GO minimum)	}	8,00 \$
1 cadenas		
Homme: complet (veston et pantalon), chemise de couleur unie et cravate nonfigurative*	}	250,00 \$
Femme: tailleur (veston et pantalon ou jupe), blouse de couleur unie*		
Souliers noirs classiques		75,00 \$
	Coût approximatif	368,00 \$

**Des informations additionnelles pourraient vous être fournies dès le début de votre formation, nous vous suggérons d'attendre ce moment pour effectuer vos achats.*

a- **SORTIE PÉDAGOGIQUE:** Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- **REMBOURSEMENT:** Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- **RÉFÉRENCIEMENT:** Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- **ASSURANCE:** L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.